

Connaitre les questions: vote entre indivisaires

Par PAULBERT, le 29/09/2014 à 04:34

à propos de la vente de notre maison dans le 78.

Il n'y a aucune convention pour cette indivision.

Nous sommes quatres frères et je souhaite pouvoir réflechir avant de voter car beaucoup de problèmes compliqués se posent et je ne comprend pas tout!

Voilà j'aimerai avoir la liste des questions qui seront posés sufisamment à l'avance pour réfléchir à tout ça (par exemple 1 mois à l'avance comme ça ce fait dans les AG).

Mon frère ne veut pas me dire les questions qui seront posés le jour J et je voudrai savoir si on peut me forcer à participer à un vote sans connaître les questions à l'avance!

Je ne souhaite pas me faire assister lors du vote ce n'est pas une façon de faire pour moi

Merci à tous, merci de répondre seulement à cette question, sans la contourner.

On doit assister à une réunion pour voter entre indivisaires